

Fonds de solidarité: mobilisation en vue d'assister la Suède, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie suite à la tempête du 8 janvier 2005

2005/2171(ACI) - 17/11/2005 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant tel quel le rapport de M. Reimer **BÖGE**, le Parlement européen se rallie à la position de sa commission au fond et approuve l'accord interinstitutionnel visant à mobiliser le Fonds de solidarité en vue de venir en aide à la Suède et aux 3 pays baltes touchés par de violentes tempêtes en janvier 2005.

Un montant de 92,88 mios EUR devraient par conséquent leur être octroyé conformément au budget rectificatif 7/2005 approuvé le même jour (voir BUD/2005/2172).